SOMMAIRE

Résignation de M Mackenzie.
Echos du jour.
Chambre des communes.
La canne a sucre.
Secours aux incendiés de Hull.
Se vice telegraphique.
A travers Ottawa.
Feuilleton—La route de l'abime. *Raoul de Navery.*
Marchés d'Ottawa.
Marchés Etrangers.

RESIGNATION DE M. MACKENZIE

A deux heures, ce matin, au moment où les Communes allaient s'ajourner, M. Mackenzie a annoncé qu'il résignait le poste de chef de l'opposition. Comme il n'était pas tenu de donner de plus amples explications, il s'est contenté de dire qu'il était venu, la veille, à cette détermination, et que dorénavant il ne serait responsable que de ses seules opinions.

Peu de députés se trouvant en chambre à cette heure matinale, cette déclaration n'a pas produit tout l'effet qu'elle eût causé si elle eût été faite en présence d'une réunion plus nombreuse. Sir John Macdonald a brièvement commenté cette déclaration, se contentant d'observer qu'il espérait que son successeur témoignerait un même zèle et une même sollicitude pour les intérêts du pays.

La résignation de M. Mackenzie était prévue depuis longtemps. Un jour ou l'autre elle devait arriver, seulement on s'était habitué à croire, dans ces derniers temps, qu'il garderait le commandement jusqu'à la fin de la session. En effet, quel intérêt peut avoir le parti libéral de forcer son chef à se démettre de ses pouvoirs, quelques jours à peine avant la clôture du Parlement? Aussi cet événement prend un peu par surprise ceux qui ne sont pas initiés aux secrets de l'opposition, d'autant plus que M. Mackenzie avait fait acte de chef dans la séance de l'après midi, en proposant un vote de censure contre le gouvernement, le blâmant d'avoir soumis l'affaire Letellier aux autorités impériales. Ceux qui jugent par les apparences extérieures auraient été loin de se douter qu'il avait pris une pareille détermination, car il avait paru de meilleure humeur que d'ordinaire dans le cours des délibérations de la journée. Les politiques n'ignorent pas en général la dissimulation, mais ce flegmatique Ecossais est évidemment passé maître dans cet art!

La déchéance de M. Mackenzie ne date pas d'aujourd hui: elle remonte virtuellement au 17 septembre 1878. Le parti libéral ne lui a jamais pardonné de s'être fait battre à plate couture après avoir disposé des forces les plus nombreuses et les mieux disciplinées que jamais *leader* eût eu jusqu'alors à conduire dans notre pays. Fallait entendre au lendemain du désastre les cris d'imprécation éclatant de toutes parts dans les rangs du parti mutilé contre le malheureux commandant! Et ceux qui vociféraient avec le plus de véhémence étaient comme toujours ceux qui l'avaient servi le plus bassement au temps de sa toute puissance. Ah! les vils adorateurs du soleil levant!

L'égoïsme règne en souverain dans le parti libéral. Le succès justifie tout, mais gare à ceux qui se laissent vaincre. Aujourd'hui le Capitole, demain la roche Tarpéienne. Au lieu de se rallier comme un seul homme autour de M. Mackenzie, après sa chute, les libéraux se sont systématiquement éloignés de lui. Quelle différence avec les conservateurs qui acclamaient sir John au lendemain de sa défaite, qui le festoyaient comme un vainqueur pour relever son courage et qui formaient à l'instant une phalange serrée pour mettre l'ennemi en déroute M. Mackenzie n'est pas sir John, dira-t-on. Fort bien. Mais les libéraux ne pouvaient-ils pas traiter leur chef avec plus de dignité?

M. Mackenzie a bien agi comme commandant à la première session, mais c'était par tolérance, par nécessité, parce qu'il n'y en avait pas d'autre. Presque tout le parti libéral ne voulait plus de lui. Seuls, quelques-uns de ses anciens collègues lui restèrent fidèles, au nombre desquels se trouvent sir Richard Cartwright et sir Albert Smith. Feu M. Holton ne l'abandonna pas non plus dans son malheur, bien qu'il eut beaucoup à se plaindre de lui personnellement. Plus que tout autre il contribua à le maintenir au poste qu'il occupait hier encore. Au lendemain de la mort du regretté député de Châteauguay, quand M. Mackenzie fit son éloge, l'émotion lui brisa la voix et il éclata en sanglots. Il avait raison de pleurer, car il perdait, aux Communes, le seul homme qui fût capable de le protéger contre l'ambition grandissante de M. Blake. Si l'on ajoute à cette perte inappréciable pour lui la pénible condition dans laquelle se trouve celui dont l'influence puissante a tant contribué à sa fortune politique, M. George Brown—qui régnait par lui—on comprendra que le découragement se soit emparé de M. Mackenzie, qu'il se soit effrayé de l'isolement qui se faisait de jour en jour autour de lui, et qu'il ait résolu d'abandonner le commandement. Il a dû lui en coûter de résigner ce poste, car on n'arrive pas si haut après être parti de si bas sans s'éloigner avec regret du faîte de son ambition—surtout lorsqu'on l'a atteint par des années d'un rude travail et d'une admirable persévérance.

M. Mackenzie n'a pas cru devoir indiquer le nom de son successeur, mais chacun sait que c'est M. Blake. Depuis longtemps ces deux hommes se font une guerre sourde ou ouverte et se disputent la première place dans le parti libéral. Grâce aux influences qu'il commandait, M. Mackenzie a pu l'emporter jusqu'à ces derniers temps, mais ces influences ayant disparu ou s'affaiblissant, l'astre de son rival a fait définitivement pâlir le sien. Pour subir une éclipse, nous croyons cependant que l'étoile de M. Mackenzie reviendra avant longtemps peut être briller à notre horizon politique.

Si M. Blake n'eût pas été défait aux élections générales, il est probable qu'il aurait été installé aussitôt comme chef de l'opposition. Bien qu'il ait feint de dédaigner les honneurs du commandement et d'être au-dessus d'un pareille ambition, il n'a donné le change à personne, car il n'a manqué aucune occasion, depuis sa rentrée aux Communes, de manifester son dédain pour son rival, soit en chambre ou dans les comités, de critiquer sa politique en termes amers, et de démontrer au public que c'est à lui qu'appartient de droit le premier rôle. Fort de sa prédominance, il a forcé, pour ainsi dire, M. Mackenzie de renier toute sa politique passée en rapport avec l'entreprise du Pacifique: la plus grande humiliation que pouvait s'infliger le député de Lambton aux yeux du pays tout entier!

L'opposition va-t-elle gagner à ce changement de chef? Nous en doutons. Malgré son talent qui est incontestable, M. Blake n'a pas les connaissances étendues de M. Mackenzie sur l'administration de la chose publique, et son infériorité sous ce rapport se manifestera en maintes circonstances. Il est vrai que l'opposition n'en souffrira guère, si M. Mackenzie veut bien combler cette lacune. Maints amis de M. Blake doutent aussi qu'il puisse s'astreindre à la rude besogne d'un chef d'opposition, qui, pour être à la hauteur de sa tâche, ne doit pas perdre un instant de vue ce qui se passe en chambre. On sait que l'épuisement le contraignit récemment d'interrompre son grand discours sur le Pacifique.

Au reste, ce ne serait pas la première fois que M. Mackenzie sert sous M. Blake. Ce dernier était chef de l'opposition dans la législature locale d'Ontario, quand le cabinet Sandfield Macdonald fut renversé, et avait alors M. Mackenzie pour lieutenant. Il est vrai que M. Mackenzie était en même temps le chef libéral aux Communes et que M. Blake agissait comme son lieutenant—en vertu sans doute du système des compensations. Bien plus, M. Mackenzie fut pendant quelques mois ministre des finances dans une administration qui avait M. Blake pour chef. C'est l'histoire qui se répète.

ECHOS DU JOUR

M. Houde, M. P., n'a pu prendre part au vote d'hier, par suite d'une indisposition.

M. Landry, député de Montmagny, part prochainement pour l'Europe, avec son père, le Dr Landry, l'un des propriétaires de l'asile de Beauport.

Le nouveau parlement anglais doit se réunir pour la première fois demain. On procèdera à l'élection de l'orateur des Communes, puis on ajournera à quinzaine pour permettre la réélection des ministres.

Lundi matin, M. L. A. Lesage, premier comptable de la division des canaux du Saint-Laurent, à Montréal, conduisait à l'hôtel Mademoiselle Vitaline Marie Josèphine Royal, fille de l'honorable M. Royal, député de Provencher. Le mariage a été célébré à l'église Saint-Jacques et béni par M. le chanoine Lesage, parent du marié. L'heureux couple est parti immédiatement pour un voyage aux Etats-Unis. Nos meilleurs souhaits.

L'honorable M. Royal a été élu par acclamation préfet de Saint-Boniface. D'un autre côté, une dépêche nous apprend que M. Jean Têtu et quatre conseillers canadiens ont été élus pour le comté de Morris, après une lutte très ardente. Le comté de Morris est représenté par M. Taillefer à la chambre locale.

Nous donnons ailleurs la liste des membres du cabinet Gladstone. Le nouveau secrétaire d'Etat pour les colonies est lord Kimberley, qui a rempli autrefois la même charge.

Le duc d'Argyle, père de son Excellence le marquis de Lorne, forme aussi partie du ministère comme on devait s'y attendre. C'est aussi l'un des anciens collègues de M. Gladstone.

Le marquis de Ripon a remplacé lord Lytton comme vice-roi des Indes. Le marquis de Ripon est, comme on le sait, un converti au catholicisme.

D'après une lettre d'Angleterre, lord Beaconsfield a pris très froidement son malheur. Il est parfaitement calme et pas du tout attristé. On le voit passer tous les jours dans les rues de Londres, aussi dispos et aussi gai que d'habitude. Il a même l'air confiant. Prévoit-il quelque retour prochain de fortune? Peut-être. Mais ses principes de vie bien connus suffisent pour expliquer son attitude présente, sans qu'il y ait rien à l'horizon qui puisse motiver sa confiance. C'est Disraëli qui a dit: l'imprévu arrive toujours. Ce politique fantaisiste qui s'est fait un jeu de mêler le romanesque au sérieux dans toute sa carrière, qui a tracé d'avance dans un roman célèbre toute l'histoire de sa vie, et qui a réalisé ses prédictions, peut bien encore compter sur son étoile présentement et croire que l'éclipse actuelle ne durera pas longtemps, tout en ignorant comment elle finira et qui viendra y mettre fin.

L'opposition a ramené, hier, l'affaire Letellier sur le tapis. Si elle est sincère dans ce mouvement, pourquoi a-t-elle attendu si tard? Elle a voulu blâmer le gouvernement d'avoir soumis cette affaire aux autorités impériales. Pourquoi alors n'a-t-elle pas demandé un vote de censure dès l'année dernière, puisque le renvoi de cette question en Angleterre s'est fait dans la session précédente. L'esprit de parti seul la domine: les principes n'y sont pour rien.

La Chambre a été tellement d'avis que cette motion n'était autre chose que de la tracasserie politique, qu'après de courts discours de MM. Mackenzie et Laurier, la discussion est devenue à peu près impossible. M. Casgrain a eu beau menacer la Chambre de la lecture d'un immense dossier si elle refusait de l'entendre patiemment, sa voix a été couverte par un immense bruit qui l'a forcé de se taire. M. Casey n'a pas eu une meilleure réception. Aussi a-t-il fallu procéder presqu'immédiatement au vote qui a donné une majorité de 70 voix au gouvernement, quoique plusieurs conservateurs fussent absents.

On nous écrit de la Gatineau:

La glace, sur les lacs de la vallée de la Gatineau, est encore assez solide pour permettre aux attelages de chantiers d'y passer. Il y a encore beaucoup de neige dans les bois.

On éprouve plus de difficulté à engager des hommes pour le flottage du bois que les années passées et les prix sont plus élevés.

Les chemins, depuis la Pêche jusqu'au village du Désert, sont dans un état affreux. Il y a plusieurs ponts dont le passage est dangereux; bon nombre d'entr'eux sont presque démolis par le temps; les cours d'eau et les ravins sont en grand nombre sur le chemin; les municipalités ne peuvent pas suffire à l'entretien de tous ces ponts et aucun octroi de colonisation n'a été accordé depuis deux ans.

Les semences ne commenceront que tard en mai, le froid ayant été continuel jusqu'à présent.

La colonisation, au bois franc, sur la rivière Joseph, à dix ou douze milles au nord du village Désert, prend un développement considérable depuis une couple d'années. Le terrain y est très fertile et les produits du sol se vendent à un prix élevé pour l'approvisionnement des chantiers, dans les environs.

Des requêtes de plusieurs des citoyens les plus respectables du village du Désert, sont envoyées aux autorités de Québec, demandant la réduction du nombre de licences pour la vente des liqueurs spiritueuses, dans le canton de Maniwaki, réserve des Sauvages. Ces requêtes allèguent que le grand nombre des auberges est une cause de démoralisation pour les voyageurs et les Sauvages.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siége à trois heures.

Après les affaires de routine,

M. Pope présente un bill ayant pour effet de modifier davantage l'acte de 1873 concernant le pilotage, d'après ce bill, les commissions seront renouvelables chaque année et des pilotes commissionnés ne pourront devenir gardiens de port.

Le bill est lu une première fois

Motion étant faite pour que la chambre se forme en comité des subsides,

M. Mackenzie attire l'attention de la chambre sur le fait qu'à la fin de la dernière session, elle n'avait pas encore été mise en possession de toutes les informations concernant l'affaire Letellier. Il passe alors en revue les principaux faits de la cause, depuis le jour où elle a été soumise au parlement fédéral, jusqu'au moment où le gouverneur-général a fait connaître sa décision. Il fait lecture de différents documents envoyés au gouvernement impérial et dit que sans aucun doute la question de renvoi a été imposée au premier ministre, à la dernière session. Un lieutenant-gouverneur ne peut être démis à cause de ses opinions politiques ni parce qu'il a agi d'une façon inconsidérée.

L'honorable député de Lambton cite alors un "livre bleu" du parlement impérial contenant des memoranda du gouvernement canadien au gouvernement impérial. Il dit que l'administration canadienne a manqué de logique et a fait pleuvoir un torrent de reproches et d'injures, provenant tant de la presse que des députés de Bagot (M Mousseau) et du député de Laval (M. Ouimet), sur le gouverneur-général qui servait de paravent au ministère.

Comme l'ont démontré les faits, le gouverneur n'a pas violé la constitution en refusant l'avis de ses ministres, loin de là, il a montré une tendence entièrement contraire, comme le prouvent les dépêches et c'est de l'avis de son cabinet qu'il s'est adressé en Angleterre.

Après avoir attaqué la dépêche de l'honorable premier ministre, contenue dans le livre bleu, et qu'il considère comme une maladresse que n'aurait pas dû commettre un homme d'état, l'honorable député parle des droits des provinces et essaie de démontrer que le gouvernement a voulu leur porter atteinte.

Il propose ensuite un amendement, dont voici la substance, à la motion demandant que la chambre se forme en comité des subsides:

"Que la chambre est d'opinion que le fait de soumettre une décision du Conseil Privé à la sanction des aviseurs de Sa Majesté en Angleterre, sur des questions ayant trait à l'administration, et du genre de celle qu'impliquait le renvoi du lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, est une violation des principes du gouvernement responsable qui a été garanti au Canada."

M. Ouimet—Nos amis ont demandé le renvoi de M. Letellier de Saint-Just parce que c'était un partisan et un espion. On a déclaré aussi que M. Letellier avait violé la constitution, et cette opinion a été confirmé par un vote considérable. Une question de principe était en jeu et il est heureux qu'elle ait été soutenue par la plus haute autorité de l'empire, et qu'il ait été décidé que dans les affaires locales le gouvernement avait un pouvoir souverain. L'honorable député de Lambton n'est pas de bonne foi en proposant un vote de non confiance, lui qui s'est opposé, l'an dernier, à une motion semblable pour des raisons de principe.

M. Laurier—Le lieutenant gouverneur de Québec a été, par son renvoi, puni de l'acte qu'on lui reproche mais d'après les arguments contenus dans les dépêches adressées par le gouvernement impérial au gouvernement canadien, il semble qu'il devrait être encore en place.

M. Letellier, en agissant comme il l'a fait était parfaitement justifiable; on n'ignore pas que le gouvernement de Boucherville conduisait la province à la ruine et il était donc du devoir du lieutenant-gouverneur de démettre ses ministres puisqu'il ne pouvait les arrêter dans cette voie. L'ex-lieutenant-gouverneur a droit a la gratitude et à l'admiration de la province de Québec. La meilleure preuve de la sagesse de sa détermination, c'est que le gouvernement actuel de Québec ne suit pas les traces de l'ancienne administration conservatrice.

M. Huntington cite Todd pour montrer l'inconsistance dont le gouvernement a fait preuve dans l'affaire Letellier; il pense que l'opinion du savant professeur de droit constitutionnel doit être plus écoutée que des discours de partisans.

MM. Casey et Casgrain font quelques remarques qui se pedent dans le tumulte, après quoi l'amendement est mis aux voix et perdu sur une division de 49 pour et 119 contre.

Pour—MM. Anglin, Bain, Béchard, Blake, Borden, Bourassa, Brown, Burpee (Saint-Jean), Burpee (Sunbury), Cameron (Huron), Cartwright, Casey, Casgrain, Chandler, Charlton, Cockburn (Muskoka), Cockburn (Northumberland), Dumont, Fiset, Fleming, Flynn, Geoffrion, Gillies, Gillmor, Gunn, Haddow, Killam, King, Larue, Laurier, McDonell (Lanark), Mackenzie, Malouin, Mills, Oliver, Olivier, Paterson (Brant), Pickard, Pinfret, Rogers, Ross (Middlesex), Rymal, Scriver, Skinner, Smith (Selkirk), Trow, Weldon, Wiser et Yeo—49.

Contre—Abbott, Allison, Arkell, Baby, Baker, Bannerman, Barnard, Beauchesne, Benoit, Bergeron, Bergin, Bill, Bolduc, Boultbee, Bourbeau, Bowell, Brecken, Brooks Bunting, Burnham, Carling, Caron, Cimon, Colby, Connell, Costigan, Coughlin, Coupal, Coursol, Currier, Cuthbert, Daly, Daoust, Desaulnier, Coutlée, Drew, Dugas, Elliott, Farrow, Fitzsimons, Fortin, Fulton, Gigault, Girouard, (Jacques Cartier), Girouard (Kent), Grandbois, Hackett, Haggart, Hay, Hooper, Hurteau, Ives, Jackson, Jones, Kaulbach, Keeler, Kilvert, Kirkpatrick, Krantz, Lane, Langevin, Little, Longley, Macdonald (Kings), Macdonald (sir John), McDonald (Cap-Breton), McDonald (Pictou), McDonald (Victoria, N.-E.), Macmillan, McCallum, McCuaig, McInnes, McKay, McLennan, McLeod, McQuade, McRory, Massue, Merner, Metivier, Mongeau, Montplaisir, Mousseau, Muttard, O'Connor, Orton, Ouimet, Perrault, Pinsonneault, Platt, Plumb, Pope (Queens), Richey, Robertson (Hamilton), Robinson, Ross (Dundas), Rouleau, Routhier, Royal, Ryan (Marquette) Ryan Montréal), Shaw, Sproule, Stephenson, Tassé, Tellier, Thompson (Cariboo), Tilley, Tupper, Vallée, Vanasse, Wade Wallace (Norfolk), Wallace (York), White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Williams, Wright—119.

A six heures l'orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR.

La Chambre se forme en comité des subsides.

A propos de l'item de $800,000, relatif au canal Lachine,

M. Bergin dit que ce n'était qu'en élargissant le canal qu'on pouvait attirer le commerce de l'Ouest, et il espère que les travaux d'élargissement se feront sur toute son étendue.

M. McCuaig—Il est bien difficile de transporter des cargaisons considérables sur les lacs, à cause du taux élevé des assurances et des dangers de la traversée. Il faut espérer que le gouvernement établira un service de remorqueurs entre Kingston et Montréal. Il pense qu'avant de se lancer dans l'entreprise extravagante du canal du Trent, le gouvernement s'occupera d'améliorer les canaux déjà construits.

M. McCallum Si nous voulons nous assurer le commerce de l'Ouest nous devons nécessairement réduire nos droits de ports et de canaux. Si cette réduction avait eu lieu l'an dernier, nous aurions eu un trafic bien plus considérable. Les chemins de fer font concurrence aux canaux, il faut donc diminuer les droits pour détruire la compétition.

M. Ross (Dundas) parle de la nécessité de terminer aussi promptement que possible les travaux d'améliorations des canaux.

M. Ryan (Montréal) se prononce en faveur de la diminution des droits sur les navires traversant les canaux; il pense que le gouvernement ferait bien de racheter la dette du chenal Saint-Pierre, les travaux d'améliorations qui y ont été faits ayant toujours été considérés comme une entreprise fédérale.

M. Girouard—En vertu du traité de Washington, les navires canadiens ont le droit de naviguer librement non-seulement sur le canal Saint-Clair, mais sur tous les canaux américains sous le contrôle des Etats. aux mêmes conditions que les bâtiments américains. Malgré cela on impose à nos navires des droits que n'ont pas à payer les vaisseaux américains. Le gouvernement devrait s'occuper de cette question.

Sir Charles Tupper—Le gouvernement ne pourra s'occuper de l'élargissement des canaux que lorsque le canal Welland sera entièrement achevé Quant à la construction des canaux Murray et du Trent, il sera temps de s'en occuper lorsque le commerce du pays aura pris une plus grande extension.

L'item est adopté.

Les items suivants sont successivement adoptés: $2,150,440 pour les frais de perception des droits de péage; $216,191 pour les annuités des Sauvages; $649,786 pour achat d'instruments aratoires, etc., destinés aux Sauvages; $290,000 pour la police à cheval du Nord-Ouest.

Motion étant faite pour l'ajournement,

M. Mackenzie dit que depuis la veille il était décidé à abdiquer sa position de chef de l'opposition et que dorénavant lorsqu'il prendrait la parole, il devait être compris qu'il ne parlerait qu'en son nom.

Sir John Macdonald, le gouvernement n'a pas à discuter cette détermination, mais il espère que celui qui remplacera l'honorable député de Lambton déploiera le même zèle que lui pour les intérêts et la prospérité du pays.

La chambre s'ajourne à 2h. a. m.

LA CANNE A SUCRE

M. le rédacteur,

Je viens de lire dans la *Minerve* un article de M. Edouard Corbeil, du village de Saint Eugène, comté de Prescott, concernant la culture de la canne à sucre au Canada, et je vois que ce monsieur fait tous ses efforts pour qu'un essai de cette nature soit tenté cette année en ce pays.

Est-ce que les cultivateurs resteront indifférents à une si bonne occasion de quintupler les revenus de leurs terres? J'ai vu, il y a deux ans les cannes que ce monsieur a cultivées, elles avaient toutes de 11 à 12 pieds de hauteur comme dans le Sud et elles ont mûri sans difficulté. L'année dernière elles sont venues comme l'année précédente, mais elles n'ont pas été aussi fortes, vu l'été exceptionnellement froid que nous avons eu; le blé d'Inde même n'a pas mûri, mais il est très rare que nous ayons une pareille saison.

Cette année M. Corbeil a pu se procurer une autre variété de graines qui est propre à notre climat: c'est le "Early Amber," cultivé en grand au Minnesota, et qui donne des cannes bien plus longues et plus grosses que celles qui provenaient de la graine dite "Sargo" (celle qu'il a cultivée) et qui convient mieux aux latitudes moins élevées que la nôtre.

M. Corbeil a des circulaires illustrées qui font l'histoire complète de la canne au sucre au Minnesota: il est curieux de voir comment les américains s'y sont pris pour acclimater cette plante dans le Nord, et qui donne de la graine, de noire qu'elle était, d'un beau gris luisant.

Le Minnesota se trouve sous notre latitude, son climat est le même que le nôtre, il n'y a donc pas de crainte de non-réussite.

La moyenne que donne un acre de terre au Minnesota est de 200 à 250 gallons de sirop, et quand il n'y a pas d'accident, on obtient jusqu'à 300 gallons de sirop par acre; cela n'est-il pas prodigieux!

Qu'on essaie donc une bonne fois ici, dans toutes les parties des deux Provinces, il n'en coûte pas si cher.

Qu'on envoie $1.00 à M. Corbeil et on recevra par la malle un beau petit sac de cette précieuse graine, "Early Amber" qui donnera pas moins de 25 à 30 gallons de sirop, et de la graine autant qu'on en voudra pour l'année suivante. Qu'on fasse donc comme les gens des Illinois qui ont chacun leur petit champ de cannes qui leur donne le sirop en automne pour toute l'année.

Cette variété de graine est très précoce, on la sème depuis le 15 mai jusqu'au commencement de juin, et à la fin d'août, la canne est mûre; mais on la coupe avant la maturité pour avoir le jus, on ne conserve que les plus beaux pieds pour avoir la graine; elle mûrit avant le blé d'inde.

Les journaux devraient s'empresser de reproduire la correspondance de la *Minerve*, qui se trouve sur le No. 186 du 17 avril, ils rendraient un grand service à tous leurs abonnés cultivateurs. Cette correspondance renferme toutes les explications relatives à la culture de cette céréale en ce pays, et ceux qui en essaieraient ne seraient pas embarrassés pour cultiver.

Les gens des villes qui ont des parents à la campagne, ne pourraient leur faire un meilleur présent qu'un paquet de cette graine.

M. Corbeil a coutume d'envoyer avec la graine une carte-poste à ceux qui demandent la manière de semer et de récolter; je suppose qu'il se fera un plaisir et un devoir de répondre aux désirs des gens.

J'ose espérer, M. le rédacteur, que vous ferez votre possible pour encourager cette culture qui donne déjà des millions au Minnesota et qui fera bien autant dans notre beau Canada que vous affectionnez tant!

Un de vos abonnés,

CYRILLE LABELLE.

SECOURS AUX INCENDIÉS DE HULL

Voici une seconde liste des souscriptions recueillies parmi les membres de la Chambre des communes. pour le fonds de secours:

Sir J. A. Macdonald	$ 50
Hon James Macdonald	50
Hon L. S. Huntington	25
J. P. Wiser	25
Hon J. G. Blanchet	20
Hon John O'Connor	20
L. H. Massue	20
J. B. Plumb	20
Riardon	20
C. W. Bunting	20
J. M. McLennan	20
Hon J. J. Abbott	10
J. A. Ouimet	10
Geo. H. Connell	10
Peter White	10
F. J. Barnard	10
M. B. Daly	10
Hon W. Macdougall	5
Hon J. Cockburn	5
Hon Royal	5
Hon P. Fortin	5
Geo. Baker	5
Geo. Jackson	5
F. Dugas	5
R. Fiset	5
J. G. H. Bergeron	5
Geo. H. Ross	5
John Gillies	5
G. A. Gigault	5
John McRory	5
Wm Wallace	5
F. Vanasse	5
Joseph Keeler	5
Robert Doull	5
F. X. O. Méthot	5
T. Coughlin	5
Thomas Arkell	5
J. P. Lanthier	5
N. Clark Wallace	5
D. S. Macdonnell	5
S. R. Hesson	5
E. S. Cuthbert	5
H. Cameron	5
W. N. McLeod	5
J. B. Mongenais	5
J. C. Patterson	5
D. Thompson	5
J. S. Perrault	5
R. P. Vallée	5
C. J. Coursolles	5
John Haggart	5
A. Longley	4
W. P. Little	3
Total	$527

M. James Cunningham, trésorier du comité exécutif d'Ottawa, accuse réception des souscriptions suivantes qui lui sont parvenues par la poste ou autrement:

G. J. Marston, Hull	$5
J. Kaiser, Toronto	1
Un souscripteur de Toronto, par le Rev. Jones	1
Le juge Ross	8
Rev. W. Armstrong	5
R. E. et J. C. Jamieson, pour du pain	10
	$30

M. D. Kemp, trésorier du fonds de secours de Hull a reçu les sommes suivantes:

Montant déjà reçu	$10,822
Gilmour et Cie	500
J. Sleeman, maire de London	200
H. Carlisle, maire de Sainte-Catherine	200
J. Campbell, maire de Guelph	200
E. Rawlings, inspecteur de la Cie d'assurance contre les accidents	200
J. Macdonald et Cie, de Toronto	100
W. Dow et Cie, Montréal	100
J. Millar, Montréal	50
Fairbanks et Cie, Montréal	40
J. Daniel, l'Orignal	20
R. Waldon, Baden	1
Un ami	1
	$12,434

Mgr l'archevêque de Québec, par l'entremise de Mgr Duhamel a souscrit une somme de $100; la municipalité de Saint-Hyacinthe a souscrit la même somme et une dépêche de Montréal nous apprend que les échevins ont pris l'initiative d'une souscription qui se monte à $232.

Les dons en nature sont également nombreux; le comité de Hull a reçu hier une bonne quantité de vêtements, de chaussures, d'effets de literie et de provisions.

SERVICE A THÉ

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

Compagnie d'Imprimerie d'Ottawa

Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Imprimerie d'Ottawa—dûment incorporée en vertu de lettres-patentes du gouvernement d'Ontario—sera tenue, le 28 AVRIL prochain, au no. 8, rue Murray, à 8 heures p. m., pour procéder à l'élection des directeurs et aux affaires générales de la Compagnie.

Par ordre des directeurs provisoires.

C. D. THÉRIAULT.

Ottawa, 16 avril 1880.

Etablissement Caledonia

DE

DEGRAISSAGE, NETTOYAGE

ET

Machine a battre les Tapis

(Vis-à-vis le quai de la Reine.)

Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour

UNE PIASTRE.

Gants, Nattes, Robes, etc., nettoyés.

UN BON TAILLEUR

Est attaché à l'établissement pour le pressage.

BUREAU: —52, RUE WELLINGTON.

FRASER ET VIAU.

Ottawa, 9 avril 1880. 3m

LA VITALINE

VITALINE — GUERIT — VITALINE

Les scrofules, le rhume invetere, l'erysipèle, boutons, dartres, dyspepsie. jaunisse, constipation, maux de tete, prostration, debilite generale etc.

PRIX:

$1 LA BOUTEILLE.

A vendre par tous les droguistes.

Cie de Medecine de Gray,

TORONTO.

27 avril, 1880.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. LE GRAND Remède Aglais —Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses: perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la malle. ☞ Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à $1 le paquet ou six paquets pour $5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

Before Taking — After Taking.

CIE DE MEDECINE DE GRAY,

Toronto, Ontario, Canada.

27 avril, 1880.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

DE

Fatence, Porceline, Verrerie et Lampes

A TRES-BAS PRIX.

Epargnez votre argent en venant voir nos marchandises.

Huile de Charbon Canadienne non-Explosive, 25 centins le gallon, MESURE IMPÉRIALE.

CHATFIELD

92, RUE RIDEAU.